

Co-construisons la « Fabrique à idées » de Génération.s

Compte rendu de l'Atelier d'intelligence collective du 20 Janvier 2019

* Sur l'initiative du comité Objectif Horizontalité

Journée construite et animée par un groupe de 7 militants du comité OH (animateur fil rouge, facilitateurs, scribes) :

- Alice Brauns (Sud-Manche),
- Thierry Charlois (Paris 12),
- Alexis Gonin (Nanterre),
- Pierre Gras (Paris 10),
- Guillaume Lang (Nanterre),
- Sophie Maisondieu (Paris 11),
- Ekaterina Vlassova (Paris 12).



Les participants :

- Pascal Arnac (Paris 13)
- Bernard Boulad (Paris 18) + CDM
- Sylvie Cabassot (Nanterre)
- Tristan de La Selle (Asnières)
- Luc Di Gallo (Montreuil)
- Stéphanie Fontaine (Paris 18) + CDM
- Vincent Juster (Nord-Isère)
- Monique Lavalette (Corneilles en parisis, La Frette, Val d'Oise)
- Sébastien Leurent (Dijon)
- Agnès Marietta (?)
- Sylvain Renard (centre- Essonne)
- Corine Riout Tanguy (?)
- Emmanuelle Robin (Montreuil)
- Maryse Rousseau (Vendôme, Loir-et-Cher)
- Arash Saedi (CN, Paris)

1. Contexte de l'atelier

Démarche

Cet atelier est la résultante d'une **étape de consultation « en ligne »** autour de cinq méthodes proposées qui ont été commentés et amendées (voir <https://horizontalite.fr/discussions.html>).

Lors de la consultation, **28 personnes se sont inscrites** sur le site pour faire des amendements. Entre novembre 2018 et mi-janvier 2019 : **278 utilisateurs uniques** ont consulté les propositions. **Trois méthodes ont émergé en tant que « processus global » ; les deux autres les complètent sur certains points.**

NB : Deux méthodes ont été présentées par des schémas, annexés à ce CR.

Objectifs de l'atelier de l'intelligence collective

- Définir, de manière collective, une méthode de co-construction des idées (propositions, contributions) « à expérimenter ».
- Donner mandat aux 3 membres, représentant le comité au copil « *création d'un outil d'horizontalité au travers d'une expérimentation* », de présenter les résultats de l'atelier (26 janvier 2019).

Les motivations à participer à l'Atelier

Les **motivations exprimées** par les participants à partir de la question « *Qu'est ce qui vous motive à prendre un dimanche de votre temps pour participer à l'atelier ?* ».

- Une forte motivation à proposer un processus qui permette de participer à la construction de propositions politiques cohérentes avec les orientations du mouvement, débattues et approfondies, et aboutir ainsi à une charpente du programme du mouvement.
- Les constats/vécus partagés : le fonctionnement vertical actuel du mouvement, la difficulté de faire remonter des propositions et de les faire entendre ; des grandes idées sont lancées (ex. : « taxe robot », Revenu universel) mais ne sont pas détaillées et approfondies par les militants, alors qu'il y a l'envie et des compétences pour le faire ; l'absence d'outil de débat interne.

2. Les modalités de travail de l'atelier

Les séquences

3 questions et séquences de travail en petits groupes, suivies chacune d'un temps de restitution collectif :

1. « À **quels principes** doit répondre, selon vous, une méthode de co-construction des idées ? Lesquels considérez-vous comme prioritaires et vers lesquels converger ? ».

➡ Ces principes deviennent des critères pour construire et évaluer la méthode à expérimenter.



2. « Quel est votre point de vue sur les **3 méthodes proposées** et amendées par le comité OT ? »

➡ Chaque « porteur de méthode » (dont 1 par skype) avait pour tâche de la présenter de manière la plus claire et pédagogique possible (schéma) et en mettant en avant sa vision des enjeux de co-construction des idées et propositions pour le mouvement.



3. « **Construisez le format d'une 1^{ère} méthode** de co-construction des idées à expérimenter » qui :
- respecte les critères prioritaires et convergents ;
 - intègre des propositions issues des 3 méthodes proposées ou d'autres à inventer ;
 - prenne aussi en compte les options « divergentes ».

Les règles d'expression

- Écoute et équilibre de la parole + ne pas confondre désaccord et malentendus.
- Chaque idée est légitime/chercher à comprendre le point de vue de l'autre.
- On cherche le consensus mais on prend en compte les désaccords.

La méthode métaplan (post it)

Pour faciliter l'expression, le regroupement et l'émergence des idées consensuelles et des divergences.



3. Les résultats de l'atelier

Les 5 principes prioritaires de co-construction

Pour que Génération.s puisse construire des propositions politiques pertinentes, de manière horizontale et efficace, à l'élaboration desquelles chaque militant puisse participer en termes de contribution, idées, décisions collectives, quel que soit son lieu d'habitation, son appartenance à un comité local ou pas, à un comité thématique ou pas, les 5 principes suivants de co-construction sont sortis comme prioritaires :

1. Clarté / Transparence :

- Pas d'auteur anonyme ;
- Clarté du processus, articulation avec le projet et l'organisation du mouvement, objectif/livrable, thématique, affichage du planning du processus, dates-limites, qui fait quoi : affichage des modes de filtrage et des personnes impliquées ;
- Afficher les divergences.

2. Égalité / Accessibilité :

- Numérique (isolement, disponibilité) ET présentiel via les comités locaux ;
- Si pas habitué au numérique ou peu à l'aise avec l'écrit : accompagnement (par les comités locaux) ;
- Permettre l'appropriation du sujet (ex. : dépôt et partage des sources) ;



3. Temporalité adaptée :

- Efficacité, temps d'appropriation (ex. : réunir un comité), respect des débats, prise en compte du temps médiatique et électoral.

4. Qualité / Cohérence :

- Cohérence avec le manifeste et la charte ;
- Intelligence collective : implication des comités, des experts externes (parrainés), national↔local, experts↔citoyens, compagnons ;
- Itération, co-construction à partir des désaccords, des amendements.

5. Légitimité :

- Des auteurs, modérateurs, votants (adhérents), modes de hiérarchisation/priorisation, propositions minoritaires ;



Une 1^{ère} méthode de co-construction à expérimenter

L'atelier a fait ressortir **3 grandes phases de co-construction des contributions/propositions avec**, entre les phases, **des « filtres »**.

1. Émergence des idées

Il s'agit d'encourager les militants/adhérents à faire des propositions, qu'ils soient seuls, dans un comité local ou thématique, avec le souhait ou pas d'y associer leurs « réseaux ».

2. Amendement des propositions

Il s'agit d'enrichir le débat, la qualité des propositions avec des arguments et des priorités qui ressortent.

3. Adoption des propositions par les militants

Il s'agit de faire voter sur des propositions qui ont fait émerger du consensus sans forcément écarter le vote sur des propositions plus minoritaires.

Les **filtres ou mécanismes de modération** permettent de vérifier/évaluer la cohérence des propositions (entre elles et avec les orientations), leur faisabilité, le niveau d'adhésion qu'elles recueillent. Ils rendent le processus efficace, tout en respectant une exigence maximale de transparence démocratique.

Ces filtres sont à préciser, à arbitrer et à adapter en fonction des besoins du mouvement (débatte d'idées, construire une proposition de loi, approfondir une proposition forte du mouvement..)

Émergence des contributions	Filtre 1	Amendement des contributions	Filtre 2	Adoption des propositions
Optionnel : <u>Forum de discussion ou boîte à idées</u>, en amont, pour favoriser l'émergence de propositions : débat, recherche de partenaires... Dépôt de la proposition Qui ? - Adhérents - Comités locaux et thématiques Optionnel : <u>compagnons</u> Pas d'anonymat. Modalités - Contribution libre, - Appel à propositions du CN. Comment ? - Cahier des charges : partage des sources, arguments ... formulaire. - Affichage d'un planning pour la co-construction de la proposition. Option 1 : Visible Option 2 : non visible. Option 1 : classées par pôle thématique de l'espace idées. Option 2 : identifiées par plusieurs mots clés et peuvent apparaître dans plusieurs pôles thématiques. Option 1 : regroupement possible par le "collectif de modération". Option 2 : pas de regroupement ni de synthèse à ce stade.	Vérification de la cohérence avec le Manifeste et le projet Identification des liens avec d'autres propositions : complémentarité, redondance, divergence Optionnel : <u>Avis technique consultatif</u> Validation Option 1 : via <u>parrainage par comités pairs tirés au sort</u> Option 2 : <u>validation automatique</u>. Qui ? Option 1 : <u>Comités locaux et thématiques</u> Option 2 : <u>"Collectif de modération"</u> Optionnel : <u>pas de filtre à ce stade</u>	Amendements Qui ? - Adhérents, - Comités locaux et thématiques - Auteurs non anonymes. Comment ? - Visible par tous. "mini" cahier des charges des amendements (favoriser les arguments aux commentaires). - Processus itératif. - Echanges croisés. - Phase suffisamment longue pour permettre lecture, appropriation et amendement par tous les participants. - Évaluation par notation révisable Optionnel : Une première étape sur le <u>fond</u> puis une seconde étape sur la <u>forme</u>. Optionnel : <u>Priorisation des amendements par un vote d'adhésion de 1 à 9.</u> Optionnel : Une proposition déjà intégrée dans le corpus programmatique de Génération.s mais <u>devenue obsolète peut être renvoyée à la "phase amendements"</u>. Synthèse Option 1 : Les auteurs sont maîtres de leur proposition du début à la fin, la modération est consultative. La synthèse des amendements est effectuée par les auteurs de la proposition. Option 2 : La modération est collective, assurée par un groupe composé d'auteurs, des comités thématiques concernés, de représentants de comité pairs (comité local tiré au sort) et/ou des principaux contributeurs et/ou de représentants de l'assemblée des membres et territoires. C'est ce collectif de modération qui effectue la synthèse des amendements.	Hiérarchisations Option 1 : Hiérarchisation des propositions par les parrainages et/ou par notation révisable des propositions et des amendements par tous. Option 2 : Pas de hiérarchisation. Évaluation - Cohérence - Impact sur les autres secteurs/propositions. - Implication des CL + CT - Formulation éventuelle d'options à soumettre au vote. Si pas validé > retour à l'étape précédente. Qui ? Option 1 : <u>Assemblée des membres et des territoires (consensus ?)</u> Option 2 : un collectif de modération Optionnel : <u>Avis politique du CN</u>	Soumission au vote Option 1 : Seules les propositions bénéficiant d'un parrainage et/ou d'une notation suffisante sont soumises au vote. Option 2 : Si la proposition fait consensus au sein de l'AMT > <u>adoptée</u> Sinon, soumise au vote Option 3 : Toutes les propositions sont soumises au vote. Le vote Comment ? - Par notation (seuils à définir). - Vote sur options/variantes - Regrouper les votes au sein de périodes de votation. Qui ? Option 1 : Seuls les adhérents votent. Option 2 : Deux collèges : - Les adhérents - Les CL pondérés en fonction du nombre d'adhérents et des territoires. Si adoptée, transmise à l'AMT et/ou CN. Intégration dans le corpus programmatique du Génération.s.

4. Annexes

2 méthodes résumées par des schémas :

- Génération.s Horizontal
- Sud-Manche

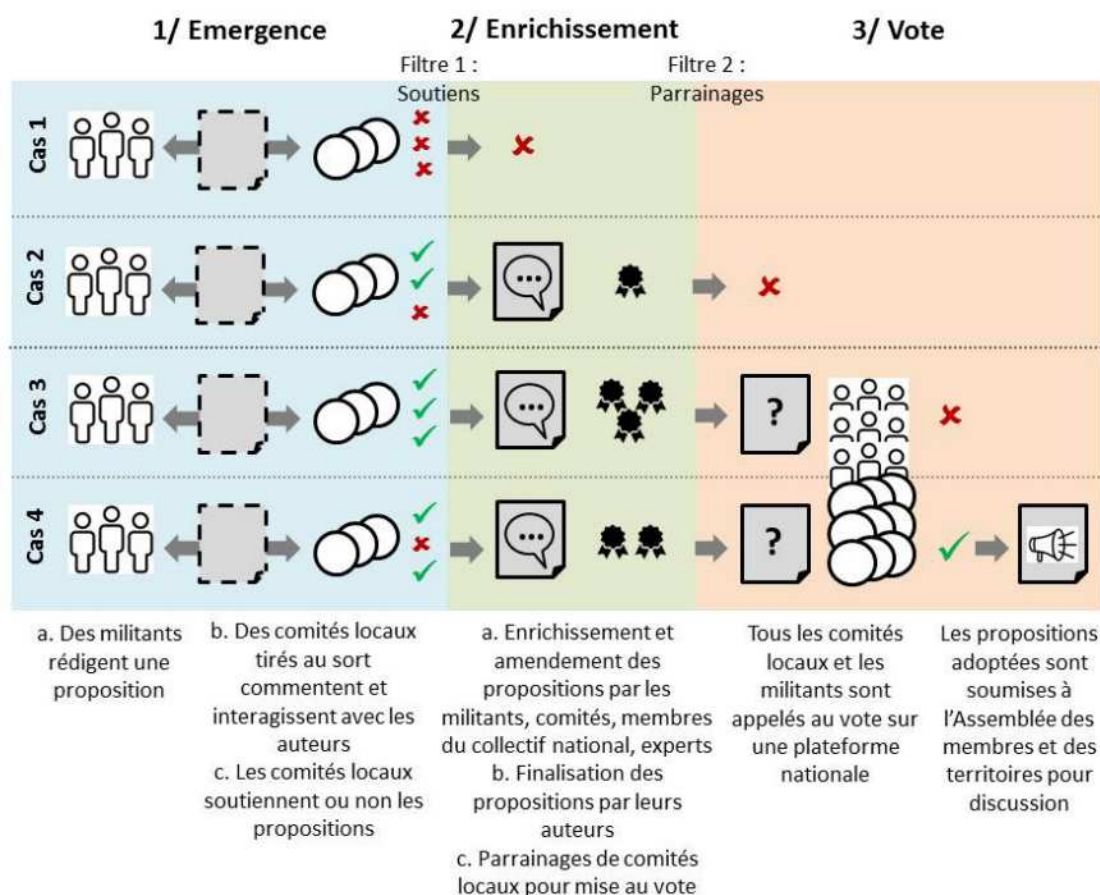
Ces méthodes, la troisième présentée par skype et les deux propositions complémentaires peuvent être retrouvées en détail sur <https://horizontalite.fr/discussions.html>

Présentation de Génération.s Horizontal

Philosophie

- Placer le militant et les CL au cœur du processus ⇒ respect de l'individualité, faire fructifier les rapports humains.
- Tout en exploitant le numérique quand c'est nécessaire ⇒ éviter l'isolement, assurer la connexion avec l'ensemble du mouvement.

Une méthode en trois étapes clés



Un processus co-constructif : rôle des différents acteurs

	Phase 1	Phase 2	Phase finale
Auteurs	intégration de commentaires	intégration d'amendements	
comités locaux « pairs »	commentaires, avis final	amendements si voulu	
		un seul vote	
comité(s) thématique(s)	commentaires, avis final	amendements si voulu	
tous les comités locaux		amendements si voulu	
		un seul vote	
tous les militants		amendements si voulu	vote

Les points à retenir de GH / les différences par rapport aux autres propositions

- GH propose une méthode d'intelligence collective qui est efficace même avec un très grand nombre de participants
 ⇒ cela grâce à deux filtres maîtrisés par des collectifs (soutien des comités avant phase d'amendement et parrainage avant vote) qui limitent en toute transparence le nombre de propositions, tout en améliorant la qualité des propositions tout au long du processus (pour passer à l'étape suivante, les auteurs doivent travailler leur texte, être à l'écoute des amendements qui sont émis).
- GH est une méthode très horizontale : de l'émergence au vote d'une proposition, en passant par sa phase d'enrichissement, il n'y a à aucun moment un verrou assuré par un petit groupe relevant d'une instance (CN ou autre). Tous les militants sont appelés à participer à toutes les étapes du processus, notamment celles de filtrage collectif.
- un processus qui recherche l'équilibre entre présentiel et numérique, pour concilier débat local et global, et maximiser l'accessibilité via différentes formes de participation.

Il s'agit de la 4^{ème} version de GH : comment notre proposition a évolué, nos réponses aux critiques formulées.

Nombreux amendements qui ne remettent pas en cause la logique présentée ici, mais s'attachent à préciser les modalités de rédaction, de filtre, d'amendements, le

format des propositions attendues... Suite à ces amendements, les modalités du processus ont été précisées ; une plus grande place est donnée aux experts et CT. Principales critiques :

- **Difficile techniquement à expérimenter.** Au contraire, GH peut être expérimentée avec les outils informatiques simples existants (forums basiques, système de vote...). De nombreux paramètres sont ajustables, et à ajuster lors de l'expérimentation (cf. annexe de la proposition détaillée, en réponse notamment aux nombreux commentaires). Par ailleurs, une grande partie du processus repose sur les CL, donc hors numérique !
- **Complexité.** 3 étapes, 2 filtres (entre les étapes), 1 vote. Il ne faut pas tomber dans le simplisme des plateformes participatives existantes, comme le forum citoyen (campagne Hamon 2017) : afflux de propositions très inégales, commentaires épars, faible participation, choix finaux effectués de façon peu transparente.
- **Processus long.** Oui. 3 à 5 mois pour construire une idée. On assume que la démocratie et la qualité prennent du temps. Nous ne pouvons pas être dans l'urgence permanente si nous souhaitons construire une alternative crédible amenant des changements profonds de société. Mais une version accélérée sans la phase 1 est envisageable pour les demandes urgentes du CN.

La fabrique des idées Principe schématique de la proposition Manche Sud



Emergence des propositions

Dispositif informatique :

- Plateforme virtuelle en cohérence avec la structure de l'espace idées (écologie/nouveau modèle économique / humanités/ démocratie/ formation) ;
- espace privé accessible uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation
- Cahier de charge pour la rédaction de la proposition ;
- moteur de recherche par mots-clés ;
- dépôt de sources ;
- affichage du planning.

Chaque proposition est publiée :

- par un membre ou un comité local ou thématique ;
- selon un cahier de charge (à définir) ;
- dans une pôle thématique ;
- en association avec des mots-clés ;
- et apparaît sous le statut «en travail» ;

Amendements / débats

- amendements par tous, visibles ;
- arguments pour ou contre ;
- expression du degré d'adhésion à la proposition ou à un amendement ;
- clôture de la phase d'amendements après un temps limité ;

Filtre et synthèse

- par la commission «fabrique des idées» (composée par des représentants de l'espace idées/ CT/ CDM+ experts extérieurs)

a. Avis technique

- synthèse et évaluation des propositions par un binôme «compétent» (désigné par la commission) selon des critères établis : adhésion (phase2) ; cohérence, avec programme ; originalité : faisabilité ;
- rédaction d'un rapport technique publié sur la plateforme.

b. Avis politique

- avis collectif dans la perspective des autres propositions émergentes ou existantes (cohérence politique, faisabilité, vue d'ensemble). Il identifie les propositions concurrentielles ;
- le CDM donne un avis si la proposition est dans son champs de compétence.

Vote

- toutes les propositions amendées et synthétisées, accompagnées de leurs avis sont soumises au vote par jugement majoritaire par tous les membres ;
- les propositions concurrentielles sont soumises au vote ensemble ;
- les propositions solitaires sont adoptés avec une note supérieure à la moyenne ;
- pour être adoptée, une proposition doit mobiliser un minimum de votant (10 % des membres ?) ;
- une proposition adoptée est intégrée dans le programme du mouvement, accessible au grand public.

Points forts :

- tous peuvent faire des propositions sans limites (liberté créative) ;
- pas de filtre préalable (transparence)
- visibilité par tous (transparence) ;
- indépendance des CL (accessibilité à tous les membres en dehors des comités) ;
- souplesse du processus, compatibilité avec le temps électoral (agilité).

Points forts :

- tous peuvent faire des amendements (intelligence collective) ;
- l'auteur s'efface (IC)
- pas de filtre préalable (transparence)
- indépendance des CL (accessibilité)
- priorisation des propositions par degré d'adhésion des membres.

Points forts :

- choix des amendements retenus dépend de l'adhésion des membres (horizontalité) et de l'avis politique de la commission (légitimité démocratique) ;
- vue d'ensemble ; maîtrise de la redondance ;
- les rapports et rapporteurs sont publics (transparence).

Points forts :

- toutes les propositions sont soumises au vote ;
- un seul vote (simplicité, agilité) ;
- un membre = une voix (horizontalité).
- subtilité du vote par notation
- processus global : 3 mois (agilité).